

COMPTE RENDU COMMISSION MENUS 23/11/2021

Participants:

- Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires
- Conseiller municipal délégué en charge de la restauration scolaire
- Pôle Enfance
- Directrice ACM Petit Prince
- Responsable régional SOGERES
- Représentants des parents d'élèves FCPE , APEEC et GIPEC.

Avec les nouvelles élections de parents d'élèves, tour de table pour présentation des différents interlocuteurs.

Sujets traités :

1. Point réservations

Suite aux messages concernant la réservation de la cantine le midi relayés par les fédérations de parents d'élèves, il est constaté une augmentation de 12% des inscriptions, soit 55% d'élèves déjeunant pré-inscrits.

Ces résultats, bien qu'encourageants sont encore bien insuffisants pour limiter le gâchis. L'objectif de la mairie est d'atteindre 80% de pré-inscription.

Il est noté une récurrence de ces omissions d'inscription chez certaines familles (maternelle et élémentaire). Il se pourrait que certaines familles pensent que l'inscription auprès des maîtresses le matin est suffisante.

Sans information des parents, toute réservation est facturée sauf :

- **Fermeture de la classe dans le cadre de la COVID**
- **Sortie organisée par l'école (pique-nique)**

En analyse : Cas des instituteurs absents non remplacés – à surveiller

Réservation du centre de loisirs (mercredi) – Résultats semaines 36 à 42

Gavroche : Maternelle : 35%=>45%, Primaire : 31%=>49%

JP1 : 37%=>52%

Louise Michel : Maternelle : 55%=>67% ; Primaire ; 49%=>72%

Pour rappel, la réservation du centre de loisirs est obligatoire. Elle est possible pour :

- La journée complète
- La matinée avec repas
- L'après-midi avec repas



Au-delà de 9h du matin, les enfants ne sont plus accueillis. Cela permet une préparation correcte des repas du midi.

Dysfonctionnements constatés, qui entraînent des erreurs dans les préparations de repas :

- Certains enfants ne viennent qu'à la demi-journée à 11h30 alors que prévus pour la journée entière
- Chaque mercredi, une vingtaine d'enfants ne se présentent pas du tout (sur 190 enfants, tous accueils confondus)

Ces mêmes dysfonctionnements sont constatés pendant les vacances scolaires. Ces places non utilisées pourraient être utilisées pour les enfants en liste d'attente.

2. Retour précédente commission

- Plats froids

Lors de la précédente commission, il avait été remonté que certains plats arrivaient froids dans les assiettes.

Si en maternelle les plats sont servis juste à la sortie du four, les plats des primaires sont conditionnés en bain-marie.

Les relevés de températures obligatoires sont effectués quotidiennement et audités régulièrement par un organisme certifiés en sécurité alimentaire. Les audits sont consultables par Sogeres mais également par les services restauration scolaire de la mairie.

- Verres et petites cuillères

Comme évoqué lors de la précédente commission, de nouveaux verres et des petites cuillères ont été acquis.

Les verres sont mis en service au fur et à mesure des renouvellements.

3. Informations remontées par les fédérations de parents d'élèves

- **Concernant la gestion des passages**, même s'il y a moins de remontées négatives, il y a encore une marge d'amélioration. Certaines classes sont parfois pressées de partir et n'ont pas le temps de finir de manger (ex : CM2 le jeudi 18 novembre)

- **La portion de clémentines** n'est pas homogène, parfois une, parfois deux. Pourquoi ?

La portion est normalement de deux clémentines, mais peut varier selon le calibre.

- **Repas hot dog** : bons retours pour certains, trop de ketchup pour d'autres.



Cela est peut-être dû à la façon dont ont été remplis les hot dog par les agents, soit par stick, soit en vrac. Précision demandée concernant la présence de chips. C'est exceptionnel et les paquets de chips ont un grammage de 30g.

- **Nombre de tranches de jambon** par portion ? Tout est normé, cela correspond à une tranche ; conformément au grammage GEMRCN – Ce grammage est identique du CP au CM2.
Sur demande d'une fédération, le tableau de grammage sera diffusé à l'ensemble de la commission.
- **Repas végétariens** pas toujours appréciés
SOGERES mixe des plats végétariens industriels (falafels, boulettes de sarrasin...) plutôt appréciés par les enfants, avec des recettes maison (couscous végétarien, chili sin carne...) pour lesquelles il est parfois nécessaire d'ajuster les recettes en fonction des retours d'assiettes.
- **Entrées pas toujours appréciées des enfants** (chou rouge, céleri rémoulade ...)
Le céleri rémoulade est bien apprécié, notamment par les maternelles. Quant au chou, c'est de saison, c'est pour cela qu'on en trouve régulièrement. De même, les endives se retrouvent souvent le lundi car permettent d'être livrées avant le week end sans dommage et d'être préparées sur place.
(Livraison des repas à J-1, donc pour le lundi, fabrication SOGERES le jeudi et livraison le vendredi – études de vieillissement faites sur les plats le nécessitant)
Les potages sont particulièrement appréciés des enfants.

4. Etude des repas des mois de janvier et de février

- Concernant l'application So Happy , il est remonté un dysfonctionnement sur les dates dont le représentant de Sogeres prend note.
- Il est constaté que certaines animations, repas végétariens, œufs durs et charcuteries sont positionnés le mercredi ou pendant les vacances scolaires. Cela ne permet pas à tous les enfants d'en profiter. S'il est noté que la modification pour les mois de janvier et février va être compliquée, il est demandé par l'adjoint au maire de veiller à ce que ces prestations soient réalisées au possible hors mercredi et hors vacances scolaires pour les mois à venir.
- Il est demandé le pourcentage de matière grasse des fromages afin de pouvoir choisir entre les deux proposés. Il est rappelé que quelque soit le choix effectué



par la commission, l'équilibre alimentaire sera respecté puisque déjà validé par une diététicienne.

Il est rappelé que l'équilibre alimentaire est fait sur le repas, la semaine et le mois.

Devant les différentes questions relatives à l'équilibre des repas, M. COLAFRANCESCHI propose la participation de la diététicienne de SOGERES lors de la prochaine commission.

- **Prochaine commission : Mardi 18 janvier 2022, 18h**

